

Procédure file

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	2003/0094(COD) Procédure terminée
Industrie électrique: droit communautaire sur le matériel employé sous tension (abrog. directive 73/23/CEE). Codification	
Abrogation 2011/0357(COD)	
Sujet 3.40.06 Industries électronique, électrotechnique, TIC, robotique	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	JURI Juridique et marché intérieur		07/07/2003
		PPE-DE GARGANI Giuseppe	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	ITRE Industrie, commerce extérieur, recherche, énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Education, jeunesse, culture et sport	2762	13/11/2006
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Service juridique	BARROSO José Manuel	

Evénements clés			
12/05/2003	Publication de la proposition législative	COM(2003)0252	Résumé
15/05/2003	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
07/10/2003	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
07/10/2003	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A5-0338/2003	
21/10/2003	Décision du Parlement, 1ère lecture	T5-0434/2003	Résumé
13/11/2006	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
12/12/2006	Signature de l'acte final		
12/12/2006	Fin de la procédure au Parlement		
27/12/2006	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	2003/0094(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)

Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Directive
	Abrogation 2011/0357(COD)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 095
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	JURI/5/19584

Portail de documentation

Document de base législatif	COM(2003)0252	12/05/2003	EC	Résumé
Comité économique et social: avis, rapport	CES1161/2003 JO C 010 14.01.2004, p. 0006	24/09/2003	ESC	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A5-0338/2003	07/10/2003	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T5-0434/2003 JO C 082 01.04.2004, p. 0024-0068 E	21/10/2003	EP	Résumé
Projet d'acte final	03638/3/2006	12/12/2006	CSL	

Informations complémentaires

Commission européenne	EUR-Lex
-----------------------	-------------------------

Acte final

Directive 2006/95 JO L 374 27.12.2006, p. 0010 Résumé
--

Industrie électrique: droit communautaire sur le matériel employé sous tension (abrog. directive 73/23/CEE). Codification

OBJECTIF : codification de la directive communautaire concernant le rapprochement des législations des États membres relatives au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension. CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la directive 73/23/CEE du Conseil, du 19 février 1973 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension. La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification. La présente proposition de codification a été élaborée sur la base d'une consolidation préalable du texte, dans toutes les langues officielles, de la directive 98/27/CE et des actes qui l'ont modifiée, effectuée, au moyen d'un système informatique, par l'Office des publications officielles des Communautés européennes.?

Industrie électrique: droit communautaire sur le matériel employé sous tension (abrog. directive 73/23/CEE). Codification

\$summary.text

Industrie électrique: droit communautaire sur le matériel employé sous tension (abrog. directive 73/23/CEE). Codification

Le Parlement européen a approuvé la proposition de la Commission sans y apporter d'amendements.?

Industrie électrique: droit communautaire sur le matériel employé sous tension (abrog. directive 73/23/CEE). Codification

OBJECTIF : codification législative.

ACTE LÉGISLATIF : Directive 2006/95/CE du Parlement européen et du Conseil concernant le rapprochement des législations des États membres relatives au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension.

CONTENU : l'objet de la présente directive est la codification de la directive 73/23/CEE du Conseil, du 19 février 1973 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension. La nouvelle directive se substitue aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 16/01/2007.